

Les recommandations

La maîtrise de l'expression orale et écrite doit être développée tout au long du collège. C'est l'une des dimensions à prendre en compte au quotidien lors des préparations pédagogiques.

Par ailleurs, tous les élèves doivent construire une représentation juste de l'objectif de la lecture : on lit dans des contextes divers *pour* comprendre ce qui est écrit, pour donner du sens.

L'apprentissage de la lecture doit être poursuivi au début du collège dans toutes les disciplines. Considérant la transversalité des problèmes de langue, l'apprentissage de la lecture doit être poursuivi par des activités spécifiques en français, mais aussi dans toutes les disciplines. Il est indispensable que les élèves soient formés à lire sur divers supports et maîtrisent les caractéristiques linguistiques et textuelles des écrits utilisés en classe.

Afin d'aider les élèves fragiles présentant encore des déficits de lecture, il faut favoriser la mise en œuvre d'actions de remédiation différenciées en fonction de la nature des difficultés repérées (automatisation du décodage, constitution d'un lexique orthographique suffisant, problèmes de compréhension et d'interprétation, ...). Parallèlement, pour poursuivre les apprentissages des contenus disciplinaires, il faut pouvoir proposer éventuellement des activités et des évaluations ne reposant pas toujours sur des supports écrits.

En ce qui concerne la lecture en classe de français, l'une des finalités essentielle de l'enseignement est de permettre à tous de "s'exprimer correctement et clairement, à l'oral comme à l'écrit". Un apprentissage systématique et programmé des aspects formels de la langue écrite (orthographe, grammaire, etc.) est nécessaire pour développer la maîtrise de l'écrit.

Afin d'entrer dans la dimension littéraire, il faut éviter d'instrumentaliser la lecture et de transformer tout texte en prétexte à d'autres activités sur la langue, tout en évitant de placer tout texte choisi sur un piédestal, réduisant sa lecture à une simple contemplation.

Dans toutes les disciplines, il est souhaitable de favoriser la relation entre lecture et oral. On pourra par exemple, à travers des débats de classe, développer les capacités inférentielles et interprétatives et inviter les élèves à réfléchir sur les textes et documents, pour exprimer un avis et construire une argumentation.

La lecture et l'écriture doivent être systématiquement rapprochées. L'écriture vient en lisant ; on pourra efficacement prolonger l'acte de lire par celui d'écrire. De nombreuses activités peuvent permettre de lire des textes, comme des œuvres, tout en écrivant parallèlement (annoter un texte ou un document, le gloser, le poursuivre...).

La pratique de l'expression écrite, dans les différentes disciplines, n'est pas nécessairement le couronnement du cours : elle doit s'intégrer au fil des séquences, non seulement comme support didactique mais aussi comme objet d'apprentissage.

Le développement systématique du lexique est essentiel. Chaque discipline doit s'assurer, par des activités orales et écrites, de l'intégration et de la maîtrise de son lexique spécifique et des concepts qui lui sont associés.

Il est nécessaire de poursuivre la compréhension des consignes qui fixent la tâche à exécuter. Une prise d'indices partielle et erronée est à l'origine de trop nombreuses difficultés.

La compréhension de l'écrit dépend de la nature de ce qui est donné à lire et du niveau d'élaboration mentale que chaque texte suscite. Ainsi, il est souhaitable que les textes choisis permettent de développer les aptitudes à distinguer les concepts, à les exposer, les expliquer, les argumenter ou les réfuter.

Il est souhaitable de développer l'apprentissage de stratégies de lecture différenciées :

- les stratégies de recherche d'informations s'avèrent particulièrement utiles lors de la lecture de textes de plus en plus longs et hétérogènes ;
- la reconnaissance puis l'utilisation des organisateurs visuels et sémantiques des textes aide à construire le sens des documents complexes et développe les capacités de lecture fonctionnelle ;
- il ne faut pas négliger de poursuivre la pratique des divers modes de lecture (documentaire, d'image, etc.).

Dans le cadre de la formation initiale des enseignants, il serait souhaitable d'organiser un enseignement obligatoire sur la maîtrise de la langue et la connaissance des caractéristiques des écrits, encadrée par des formateurs disciplinaires et de français.

Dans le cadre de la formation continue des enseignants, il est souhaitable de développer la connaissance et la réflexion sur les divers types d'écrits et supports exploités dans les disciplines, au sein des établissements, notamment dans les stages de liaison CM2/6^e qui rassemblent des équipes pluridisciplinaires.